



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

ATTAQUE À ANNECY

Question au Gouvernement n° 963

Texte de la question

ATTAQUE À ANNECY

Mme la présidente. La parole est à Mme Véronique Riotton.

Mme Véronique Riotton. Monsieur le ministre de l'intérieur et des outre-mer, nous sommes tous encore choqués par le drame qui s'est déroulé il y a quelques jours à Annecy, drame qui a bouleversé la France et le monde. Toutes nos pensées, cet après-midi, se tournent vers les victimes et leurs proches.

Le drame a eu lieu. Cependant, je voudrais saluer ici la formidable chaîne de solidarité et de coopération dans la gestion de ce drame et de ses conséquences, qui ont pu être contenues. Les premiers qui sont intervenus sont les promeneurs, les lycéens et les acteurs du tourisme présents sur place : ils ont agi de façon courageuse (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs des groupes LR et Dem*), soit en appelant les secours, soit en faisant des traductions en langue étrangère, soit en formant un cordon sanitaire pour éviter que les plus petits ne soient exposés à ces si terribles scènes.

Dans un temps record, les professionnels sont intervenus – les forces de police et les pompiers, puis les soignants et toute la chaîne de secours. Bien sûr, ils sont formés pour intervenir, et le formidable dispositif mobilisé a permis de limiter les victimes et les blessures. Toutefois, on n'est jamais préparé à une telle horreur. L'émotion qu'ils ont ressentie immédiatement après témoigne de la fragilité de notre humanité. Le temps sera long pour refermer ces plaies, et il nous faudra prendre soin d'eux.

Je tiens à le dire ici cet après-midi, toutes les décisions prises ont permis de sauver ces enfants et ces adultes, d'éviter qu'il y ait d'autres victimes. À ces héros du quotidien ou professionnels avertis, je souhaite que la nation exprime sa reconnaissance et sa gratitude. Selon vous, comment pouvons-nous les honorer de la manière la plus juste et la plus républicaine, ainsi qu'ils le méritent ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RE, LR, Dem et HOR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur et des outre-mer. Vous avez raison, c'est le service public et les femmes et les hommes qui le composent, quelle que soit leur mission, qui a permis de sauver ces enfants et d'éviter qu'il y ait davantage de victimes.

J'ai une pensée pour le préfet et ses équipes, qui ont commandé les opérations de secours et de sécurité. En quelques instants, ils ont organisé la mise en sécurité des lycéens qui se trouvaient à proximité du drame, ainsi que des écoliers. Lorsque se produit une telle abomination, la première question que doit se poser le préfet est celle-ci : « Y a-t-il, en d'autres endroits de la ville, d'autres personnes qui peuvent passer à l'acte ? » Dans ces

cas-là, la panique est bien légitime et il faut que les services de l'État rassurent la population. C'est ce qu'a su faire le préfet, tout en menant les opérations de secours et de sécurité.

Il faut dire aussi que l'organisation du ministère de l'intérieur, si elle doit toujours être améliorée, a montré son efficacité. Je rappelle qu'en moins de trois minutes, un équipage de police est intervenu ; une équipe à moto a pu interpellé la personne et mettre fin à sa marche terrible. J'ai une pensée particulière pour ces policiers qui ont risqué leur vie dans des conditions qui, à la connaissance du ministère de l'intérieur, furent d'un grand professionnalisme. Ils étaient tous les deux formateurs au tir et majors de la police nationale ; l'un d'eux a utilisé son arme de service.

J'ai proposé au Président de la République que des décorations soient imaginées, dans les prochaines promotions, pour tous ceux qui ont contribué à sauver ces personnes. Quand l'enquête sera terminée, nous tirerons le bilan, du service des étrangers jusqu'aux opérations de secours. L'exemple d'Annecy, où, malgré l'innommable, la réponse des forces de l'ordre a permis de sauver des vies, nous permettra de nous améliorer. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RE, Dem et HOR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Riotton](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 963

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juin 2023